

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 27 (1876)

Artikel: Zurich : au vu du rapport de son inspecteur général [...]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1^o un bétail abondant et de bonne qualité, 2^o nos montagnes et nos paturages que nous devons utiliser nous-mêmes et nous garder de les laisser tomber en d'autres mains, 3^o nos forêts à l'amélioration et l'augmentation desquelles nous devons travailler sans relâche. Enrichir cette dernière source est le but de la science forestière et ce but ne saurait être atteint là où on ne fait rien pour l'entretien des forêts.

H. Seif, Inspecteur forestier communal.

Zurich. Au vu du rapport de son Inspecteur général touchant l'état des forêts de la vallée supérieure de la Toëss, le conseil d'Etat a décrété qu'il serait donné des cours forestiers à l'usage des propriétaires de forêts de cette vallée et en a confié l'organisation à l'Inspection générale.

Ces cours ont été tenus ce printemps à Turbenthal, Bauma et Fischenthal et ont été donnés par l'Inspecteur d'arrondissement M. Keller. Leur durée a été de deux jours et les sujets traités répartis comme suit :

1^{er} jour : leçon de sylviculture donnée en chambre, exercices de nettoiemens et d'assiette d'éclaircies dans la forêt, discussion familière.

2^{me} jour : Leçons en chambre sur les repeuplemens naturels et artificiels, exercices pratiques d'établissement des pépinières de plantations et de semis en forêts, discussion familière le soir.

En outre une excursion faite dans les forêts de Dettenriedt, de Kybourg et de Winterthur ont eu pour but de démontrer aux excursionnistes les résultats produits par une bonne administration forestière.

Les cours furent suivis par 100 propriétaires dont 60 firent partie de l'excursion. Leur grande attention aux leçons, l'intérêt avec lequel ils ont pris part aux exercices pratiques et à la promenade au milieu des forêts permettent d'espérer que les cours loin d'avoir été inutiles porteront de bons fruits.

La fabrique de mesures

de Théophile Beck à Schaffhouse recommande ses pinces à mesurer les bois, gradués en mesures métriques et de construction perfectionnée, à tous les forestiers, marchands de bois, constructeurs et à tous ceux en général qui ont à entreprendre des mesurages de bois.

Ces pinces sont en bois dur et lisse, pour diminuer le frottement et pour ménager les chiffres et les lignes de la division, les surfaces